

## Horaire saison 2020

Parc HAYWARD

DATES	Samedi 22 Février	Dimanche 23 Février	Lundi 24 Février	Mardi 25 Février	Mercredi 26 Février	Jeudi 27 Février	Vendredi 28 Février
HEURES	Préparation et entretien de la patinoire						
8 h 30			École L'Eau-Vive 7 h 45 à 11 h	École L'Eau-Vive 7 h 45 à 8 h 40		Fondation du Canadien pour l'enfance 8 h à 12 h	École L'Eau-Vive 7 h 45 à 11 h
9 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre
9 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
10 h			Hockey libre	Hockey libre			
10 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
11 h			Hockey libre	Hockey libre			
11 h 30	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre 12 h à 13 h	Patinage libre 11 h 30 à 12 h 20
12 h			Hockey libre	Hockey libre			
12 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
13 h			Hockey libre	Hockey libre			
13 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
14 h			Hockey libre	Hockey libre			
14 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
15 h			Hockey libre	Hockey libre			
15 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
16 h			Hockey libre	Hockey libre			
16 h 30			Hockey libre	Hockey libre			
17 h			Hockey libre	Hockey libre			
17 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h 15 à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30
18 h							
18 h 30							
19 h							
19 h 30							
20 h							
20 h 30	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre
21 h							
21 h 30							
22 h							

**LÉGENDES :**

PATINAGE LIBRE

HOCHEY LIBRE

RÉSERVATIONS ÉCOLES

**Note:** La patinoire de débordement est toujours disponible pour le patinage libre.

**Conditions d'utilisation**

1. Pour la pratique de ces activités, vous devez apporter votre propre équipement.
2. Il est fortement suggéré d'utiliser un casque protecteur pour la pratique du hockey libre.
3. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de six (6) ans en tout temps.
4. L'arrondissement se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps et ce, sans préavis.
5. Le resurfaçage de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques.